

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Vente occasionnelle d'objets de l'ancien bureau de tabac		<u>SEANCE DU 17.10.2024</u>
Date de convocation : 10.10.2024	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ. <u>Secrétaire de séance</u> : S. JUHEN
Date d'affichage : 10.10.2024	Présents : 9 Votants : 10	
N° Délibération 01247.2024.010.066	Pouvoirs : 1 (E. LEE)	

OBJET : GESTION FINANCIERE : Vente occasionnelle d'objets de l'ancien bureau de tabac

Madame le maire rappelle qu'une vente des objets de l'ancien bureau de tabac a déjà eu lieu lors du vide grenier du 25 juin 2023 confiée à deux associations volontaires (Loisirs nature Mijoux et Valselivres) en application de la délibération n° 2023.06.045.

Il reste des objets et Madame le maire a constaté qu'au fil du temps des personnes lui demandent s'ils peuvent acheter tel ou tel objet (carte postale, magnet...). Elle pense donc souhaitable d'autoriser la poursuite de cette opération exceptionnelle au profit des associations supra.

Madame le maire propose donc d'autoriser ces deux associations à vendre à la demande ces objets. Elles devront en rendre compte deux fois par an à la commune.

Entendu le rapport,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à permettre aux associations de mettre en vente les objets présents dans l'ancien bureau de tabac selon des modalités pratiques à déterminer avec celles-ci.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 10 (dont 1 pouvoir)

DELIBERATION N°01247.2024.010.066

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET